

Les chemins de la langue

Si le pourcentage de la population d'un pays ou d'un territoire identifiée comme francophone constitue un outil commode et souvent pertinent d'analyse des différents contextes dans lesquels on parle le français, il ne saurait suffire à lui seul à définir des typologies. Ainsi, le Canada et la Centrafrique affichent un taux de francophonie quasiment identique, mais les Québécois éprouvent une réalité francophone bien différente de celle des Centrafricains. À l'autre bout du spectre des variations d'intensité de francophonie, et révélant une autre faiblesse de cet indicateur, l'exemple des « scores » burundais et espagnol. Non seulement ils sont proches tout en recouvrant des réalités assez différentes, mais celui qui semble supérieur et désigner le « plus francophone » des deux concerne le pays où le français est, de fait, moins utilisé !

Pour bien analyser une situation de francophonie, il faut plutôt se placer du point de vue du locuteur et regarder les chemins qui le mènent à la langue française et ceux que cette dernière emprunte pour venir jusqu'à lui. À cette aune, et sans tenir compte de l'appartenance institutionnelle à la Francophonie, on pourrait figurer la « galaxie francophone » comme reliant trois « planètes », dans lesquelles résideraient trois types de francophones :

La planète « Naître en français »

Dans l'espace francophone, l'essentiel de cette population se trouve en France et, pour partie, dans ses territoires d'outre-mer, au **Québec**¹, dans la **Fédération Wallonie-Bruxelles**, en **Suisse romande** et à **Monaco**. Mais le pourcentage de personnes concernées par cette situation est encore significatif en **Andorre**, au **Liban**, au **Luxembourg**, en **Ontario** ou au **Nouveau-Brunswick**.

Enfin, il faut être attentif à une évolution, encore insuffisamment mesurée, qui favorise l'utilisation du français comme langue principalement parlée à la maison chez certains locuteurs africains. Ainsi, comme le montrent des enquêtes réalisées dans plusieurs pays d'Afrique centrale par exemple (cf. « L'Afrique centrale et la région des Grands Lacs, des clés pour analyser la Francophonie », p. 90), une part croissante de parents s'adresse uniquement ou principalement en français à ses enfants et a fait de cette langue la langue du foyer (au Gabon, au Cameroun, au Congo...). Ces familles résident plutôt dans des milieux urbains et les parents ont généralement achevé un cycle d'études au moins secondaires, souvent supérieures. On mesure également ce phénomène chez les immigrants originaires de pays francophones qui s'installent au Canada, et plus spécialement au Québec (cf. « L'immigration d'origine africaine et la francophonie au Canada : un portrait général », p. 184).

Pour finir, il ne faut pas oublier que ces mêmes populations, et leurs descendants, se retrouvent parfois dans des pays où le français n'est qu'une langue étrangère au sein desquels ils entretiennent une francophonie de naissance (expatriés francophones à Londres, à New York ou à Johannesburg, par exemple).

La planète « Vivre (aussi) en français »

Les « francophones de naissance » décrits ci-dessus vivent donc tous en français et dans un environnement francophone (sauf cas d'expatriation). Ils partagent, à des degrés divers, cette configuration avec de très nombreux autres francophones – en fait une majorité – qui sont venus à la langue française par l'école mais qui l'utilisent

¹ On notera que, même sur ces territoires, des différences se font jour dans le rapport qu'entretiennent les locuteurs avec la langue française en raison de la présence d'autres langues officielles dans le paysage. Une illustration intéressante de ce phénomène est étudiée dans l'encadré « Le français et les jeunes Québécois ».

quasiment quotidiennement dans leurs rapports avec l'administration, le milieu médical ou la justice, dans leurs activités culturelles (lecture, spectacle, cinéma...) ou leur consommation médiatique (presse écrite et audiovisuelle), au travail ou dans la sphère économique.

Ce constat est valable dans **presque tous les pays dont le français est la seule langue officielle** alors qu'elle n'est qu'exceptionnellement première : Bénin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal et Togo. Bien sûr, dans certains d'entre eux, comme le Mali ou le Sénégal, l'utilisation d'une langue nationale véhiculaire (bambara et wolof) – cas assez rare en Afrique où cohabitent des dizaines et parfois des centaines de langues sur un même territoire – limitera les usages du français, mais le français n'y est jamais une langue tout à fait étrangère (on parle souvent de « langue seconde »).

De même, la langue française fait partie – là encore à des degrés très divers – du paysage des citoyens de tous les autres territoires sur lesquels elle partage le statut de langue officielle avec une ou plusieurs autres langues : Belgique « non francophone », Burundi, Cameroun, Canada « non francophone », Centrafrique, Comores, Djibouti, Guinée équatoriale, Haïti, Luxembourg, Madagascar, Rwanda, Seychelles, Suisse « non francophone », Tchad, Val d'Aoste et Vanuatu. Dans cette situation, on peut considérer que pour être parfaitement informé et capable de prendre part activement à la vie sociale et politique de son pays, un citoyen aura grand intérêt à maîtriser et utiliser le français, même si les pays dotés d'une véritable politique linguistique nationale (cf. « Les politiques linguistiques », p. 177), comme la Belgique, le Canada ou la Suisse, s'efforcent de permettre à chacun de vivre aussi dans une autre langue maternelle ayant un statut de langue officielle (allemand, anglais, italien, néerlandais et romanche, dans ces cas-ci).

Enfin, sans avoir de statut officiel, la langue française peut occuper une place suffisamment importante dans certains domaines de la vie quotidienne des citoyens pour caractériser un rapport familial avec ce qui n'est plus tout à fait une langue étrangère. C'est le cas lorsqu'elle assure des fonctions de langue d'enseignement à une échelle importante et qu'elle est présente de manière significative dans les productions de l'esprit (expression publique, littérature, presse, publications scientifiques...), comme dans les pays du **Maghreb** et au **Liban**.

En orbite, la planète « Choisir le français comme langue étrangère »

Dans tous les autres pays du monde, qu'ils soient ou non membres ou observateurs de la Francophonie institutionnelle, la connaissance du français n'est pas confortée, ni même parfois mise en oeuvre, du fait de l'absence de sollicitations naturelles qui seraient issues, comme nous l'avons vu précédemment, de l'une au moins des activités régulières des femmes et des hommes qui y résident. Elle peut être mobilisée en revanche **ponctuellement** pour satisfaire à des **besoins de communication**, des **pratiques culturelles ou professionnelles**, et elle réunit parfois de véritables spécialistes de la langue française (au premier rang desquels les dizaines de milliers de professeurs de français) qui la maîtrisent parfaitement et en connaissent toutes les subtilités. Il n'est que de constater le nombre d'écrivains de langue française internationalement reconnus qui se sont approprié cette langue pour eux étrangers. Ces francophones sont dispersés sur toute la planète car la langue française est la seule, avec l'anglais, à être enseignée dans tous les pays du monde (cf. « L'enseignement du français langue étrangère », p. 197).

Évidemment, la probabilité de pouvoir échanger en français sera plus grande dans un pays assurant lui-même, au sein de son système éducatif, les conditions d'un apprentissage généralisé (voire obligatoire dans le choix des options d'enseignement) du **français langue étrangère**. C'est assez largement le cas en Europe (Allemagne, Italie, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Russie...) où, de surcroît, plusieurs instruments de mesure (cf. annexes p. 23) permettent de connaître le nombre d'individus capables d'avoir une conversation en français pour la zone Union européenne au moins. Mais

c'est aussi le cas dans beaucoup de pays où la connaissance du français est valorisée pour des raisons diverses (historiques, symboliques, mais aussi pratiques, voire utilitaires) qui sont exposées en détail dans l'analyse concernant l'enseignement du français langue étrangère (cf. p. 197). Dans ce cas, les plus gros bataillons d'apprenants de français se trouvent dans des pays aussi divers que les États-Unis et le Costa Rica, le Brésil et le Mexique, la Syrie et l'Ouzbékistan, le Nigéria et l'Angola, l'Inde et la Chine (cf. « Le français en Chine », p. 290), ou encore l'Australie... Sans oublier les pays membres ou observateurs de la Francophonie – du Vietnam à l'Autriche, en passant par les Émirats arabes unis et l'Arménie – dont les apprenants de français comme une langue étrangère trouvent dans cette appartenance institutionnelle une motivation supplémentaire.

Comment compter² ?

Ces trois typologies de « francophones » illustrent bien la nécessité de **multiplier les sources d'informations pour pouvoir en faire la recension**, même incomplète. La richesse et la variété des données collectées garantissent la fiabilité du portrait, mais l'accouchement d'un pourcentage unique ne se fait pas sans douleur et impose des choix ! Les données présentées dans les tableaux qui suivent ont été calculées en utilisant, par priorité décroissante :

Les sources les plus fiables

La fiabilité d'une source concernant la connaissance d'une langue repose sur la précision de la donnée recueillie, les conditions de sa collecte et le nombre de personnes ayant répondu à la question. Le champion toutes catégories de la fiabilité est le recensement, puis l'enquête nationale et enfin le sondage. Malheureusement, les questions sur la connaissance des langues ne sont que rarement présentes dans ces enquêtes qui, de plus, n'interviennent qu'à intervalles irréguliers, ce qui nous confronte à trois choix possibles :

a. **Actualiser nos données** grâce à une source nouvellement accessible, même si elle n'est pas récente, pourvu qu'elle soit plus fiable que celle utilisée jusqu'alors. Ayant par ailleurs décidé d'abandonner la catégorie « francophones partiels » difficilement mesurable, et de ne pas comptabiliser les apprenants de français – étudiés dans la partie « L'enseignement du français langue étrangère » (cf. p. 195) – nous avons parfois enregistré une baisse du nombre de francophones (dans tous les autres cas, l'actualisation s'est conclue par un maintien ou une augmentation du nombre de francophones). C'est le cas de la Belgique (hors FWB), de la Bulgarie, de Chypre, du Ghana, de la Grèce, de la Lituanie, de la Pologne, de la Roumanie, de la République tchèque, de la Suisse, de la Tunisie, de l'Ukraine et du Vanuatu. Dans certains cas, cette baisse reflète une réalité mesurable ou un changement dans la source utilisée, et dans d'autres, elle ne fait que rendre compte pour la première fois d'une situation jusqu'alors mal connue (et parfois surestimée).

b. **Se projeter dans le temps** grâce à la connaissance acquise d'une évolution mesurable du nombre de francophones entre deux dates (quand le même type de source est renseigné à deux moments). Le rythme de progression ou de diminution est alors utilisé pour calculer le nouveau pourcentage (projection linéaire). Cette méthode

² Voir le détail des sources et de la méthodologie utilisées pour les estimations du présent ouvrage dans l'annexe « Sources et méthodes » ainsi que les explications, la description complète et le détail des calculs dans Les cahiers de l'ODSEF (p. 25, p. 201, p. 294, p. 201)

supposant « toutes choses égales par ailleurs » ne peut être utilisée sans discernement et suppose une bonne connaissance du paysage linguistique du pays auquel elle s'applique. Nous l'avons mise en oeuvre dans quelques pays des planètes « Naître en français » et « Vivre (aussi) en français » lorsque aucune indication contraire (changement de statut du français, de son positionnement dans les systèmes éducatifs ou valorisation particulière d'une autre langue) ne suggérait de bouleversement du paysage linguistique.

c. **Reporter**, c'est-à-dire appliquer un taux (et exceptionnellement reprendre un effectif), remontant parfois à quelques années, sur une population qui a évolué – à la baisse ou à la hausse – provoquant ainsi un changement de l'effectif de francophones, sans que l'on puisse en attester réellement. Évidemment, dans des pays où la population décroît³ (Andorre, Croatie, Hongrie, Slovaquie, mais aussi Maurice, Thaïlande et même – très légèrement – Côte d'Ivoire), une diminution algébrique du nombre de francophones est enregistrée. Dans la même logique, on pourra constater l'effet inverse, comme dans le cas du Nouveau-Brunswick où le pourcentage de francophones est en baisse (recensement de 2011), mais l'effectif en hausse (sur la base des projections de population de StatCan).

À propos des **recensements**, nous devons tout de même préciser que la présence, déjà rare, d'une question portant sur les langues ne suffit pas toujours à en faire des sources exploitables. Dans un certain nombre de cas, nous avons même préféré renoncer à utiliser des données disponibles dont la capacité à juger d'une réalité francophone était insuffisante. On comprendra aisément qu'en déclarant « parler principalement une langue à la maison » ou qu'y avoir recours « au travail » n'implique pas forcément, ni qu'il s'agit de sa langue maternelle, ni que l'on n'en maîtrise pas une, voire deux autres. Ceci est particulièrement vrai dans les pays officiellement plurilingues et, *a fortiori*, dans les pays où le français est une langue étrangère. Face à ces lacunes, qui concernent tout particulièrement les pays d'Europe n'entrant pas dans le champ d'Eurostat (Albanie, Andorre, Arménie, Moldavie, Monténégro, Serbie, etc.), mais aussi la zone asiatique, nous avons dû recourir aux sources de catégorie 3 (cf. « Les autres sources (et en leur absence) » p. 16), dans l'attente d'enquêtes nouvelles que l'Observatoire devra initier dans les années à venir.

Les sources reflétant la spécificité des situations de francophonie

Pour les pays africains dont le français est la langue d'enseignement sans être la langue maternelle de la majorité des habitants, l'emploi d'une méthode d'estimation indirecte permet de calculer une proportion de francophones avec fiabilité. Cette méthode, aussi employée lors du dénombrement de 2010, consiste à déterminer la proportion de personnes alphabétisées en français selon le nombre d'années d'études (de la primaire jusqu'au supérieur) par groupes d'âges. À partir des enquêtes démographiques et de santé, réalisées dans un grand nombre de pays africains, les effectifs de francophones ont ainsi pu être déterminés.

Toutefois, l'effectif qui ressort de ces enquêtes comporte deux lacunes : il exclut tous ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école et il ne tient pas compte des enfants de moins de 10 ans. On verra néanmoins (cf. « Les francophones analphabètes en Afrique : un phénomène relativement marginal », p. 28), qu'à l'exception du Cameroun et de la Côte d'Ivoire, cette apparente sous-estimation n'en est pas une.

Un autre effet est à considérer à propos de la base de calcul : le nombre de personnes âgées de 10 ans et plus sachant lire et écrire le français représente un certain pourcentage de la population l'année de l'enquête. Le même pourcentage de francophones âgés de 10 ans et plus réutilisé, faute de nouvelles données, pour estimer

³ Comme précisé dans l'annexe sur les sources, les projections de population sont celles de l'ONU

le nombre de francophones, disons 5 ans plus tard, donnera, une fois appliqué à la population totale, une proportion totale de francophones différente car la **structure de la population** aura changé. Le pourcentage de personnes âgées de 10 ans et plus dans la population totale varie au fil des années mais l'absence de données nouvelles nous oblige pourtant à conserver les éléments précédents du calcul (le pourcentage de francophones chez les 10 ans et plus) : il en sortira un nouvel effectif, faisant apparaître, selon les cas, une hausse ou une baisse.

Dans les pays d'Afrique subsaharienne, cet effet de structure joue malheureusement à la baisse puisque la population rajeunit, c'est-à-dire que la part des enfants de moins de 10 ans tend à s'accroître. Nous n'en tirerons pas pour autant la conclusion que la francophonie régresse, mais que tout dépendra de la capacité du système éducatif à absorber et scolariser ces nouvelles générations... Rendez-vous dans 10 ans !

Les autres sources (et en leur absence)

Les **acteurs de terrain** – universitaires, coopérants et autorités administratives des pays eux-mêmes⁴ – ne sont ni tout à fait objectifs, ni toujours bien documentés. Leurs déclarations méritent donc d'être examinées avec prudence et recoupées, lorsque cela est possible, avec des faits constatés ayant potentiellement une influence sur la présence et l'usage d'une langue : niveaux d'apprentissage, existence de filières francophones, fréquence et intensité des rapports de la population (ou d'une partie de celle-ci) avec des locuteurs de français (émigration, zones frontalières), présence importante de vecteurs de francophonie (médias, diffuseurs culturels, entreprises...). La **fragilité de ce type de sources** nous impose néanmoins la plus grande prudence et jamais nous n'avons tenu compte de celles-ci pour revoir à la hausse un effectif estimé d'après des données plus fiables, même si celles-ci étaient parcellaires.

C'est pour cette raison que certaines données existantes ont été écartées car ne mesurant qu'une petite partie de la francophonie :

- lorsqu'une question de recensement ne s'intéresse qu'à la langue maternelle ou à « la première langue étrangère parlée » (et néglige la deuxième ou la troisième, places souvent occupées par le français en Europe ou en Asie par exemple) ;
- qu'elle n'enregistre que les locuteurs d'une « langue principalement parlée à la maison » dans un pays où une autre langue nationale est partagée par le plus grand nombre, alors même que le français est maîtrisé par une majorité, mais dans d'autres usages que domestique ;
- qu'elle ne permet de mesurer que les personnes sachant lire et écrire la langue française, qui ne représentent qu'une partie des francophones dans les pays où le français est uniquement une langue étrangère⁵.

Ces mises en garde étant faites, nous pouvons tout de même essayer de faire ressortir les faits saillants des évolutions en cours.

⁴ Chaque État et gouvernement membre et observateur de l'OIF est officiellement interrogé grâce à un questionnaire d'enquête qui comprend plusieurs volets, dont l'un porte sur l'estimation du nombre de francophones.

⁵ L'un ou l'autre de ces cas de figure s'est présenté pour les pays suivants : Arménie, Cambodge, Luxembourg, Maurice, Moldavie, République tchèque, Serbie, Seychelles, Suisse, Thaïlande.